



FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Date : 22/10/2014

*Annule et remplace la note CNAB 2011/005 du
15/05/11*

Rédacteur :

Fabien CARRETTE-LEGRAND

(mél : cnab@ffbsc.org)

NOTE CNAB N° 2014 / 002

Objet :

Les numéros d'Arbitre

Exposé des motifs

La présente note ne revêt pas un caractère réglementaire mais un caractère organisationnel.

La CNAB est régulièrement sollicitée quant aux numéros d'Arbitre. Si la Commission n'encourage pas le port de ceux-ci, elle n'a pas choisi de l'interdire et se doit donc d'encadrer l'attribution des numéros.

Attribution des numéros d'Arbitre

1) Principe généraux

Les Arbitres Départementaux et, à fortiori, les Arbitres Auxiliaires (dont les Arbitres Jeunes) ne peuvent pas se voir attribuer de numéro d'Arbitre.

Depuis 2011, et jusqu'à ce que la CNAB modifie cela, les numéros qui peuvent être attribués aux arbitres sont ceux à un ou deux chiffres soit de 1 à 99 (0 ou 00 interdits).

L'arbitre souhaitant se voir attribuer un numéro doit en faire la demande à la CNAB.

La CNAB, après vérification notamment pour éviter les doublons (ceux-ci n'étant pas autorisés), confirme à l'arbitre l'attribution du numéro ou lui demande, si le numéro voulu n'est pas disponible, de choisir un autre numéro qui sera lui aussi soumis à vérification.

Aucun arbitre ne peut s'octroyer et porter un numéro sans l'accord de la CNAB.

2) Cas des Arbitres Nationaux

La demande se fait directement auprès de la CNAB.

3) Cas des Arbitres Régionaux

La demande doit impérativement être faite à la CNAB par l'intermédiaire du Président de Commission Régionale Arbitrage Baseball de l'intéressé.

En cas d'absence de Commission Régionale Arbitrage Baseball au sein d'une Ligue, les Arbitres Régionaux de celle-ci ne pourront se voir attribuer de numéro d'Arbitre.

Suivi des numéros d'Arbitre

Une fois attribué, le numéro d'Arbitre est indiqué dans la fiche de l'intéressé du Rôle Officiel des Arbitres Baseball.

Une liste exhaustive des numéros d'Arbitre déjà attribués est annexée à la présente note CNAB.

Après deux années successives dans le cadre « réserve », un arbitre se voit retirer le numéro qui lui avait été, le cas échéant, attribué par la CNAB. Ce numéro peut, par conséquent, être attribué à un autre arbitre qui le solliciterait.

La CNAB se réserve le droit de retirer de l'ordre des numéros attribuables le numéro d'un Arbitre en fin d'activité afin que ce numéro soit « pour toujours » associé audit Arbitre. Ceci doit venir honorer une « carrière exceptionnelle » et de significatifs services rendus dans le domaine de l'arbitrage Baseball.

Port des numéros d'Arbitre

Tout arbitre doit se conformer au « [Code vestimentaire des arbitres de Baseball pour les championnats français](#) ».

Même si un numéro d'Arbitre lui a été attribué, l'intéressé n'a pas l'obligation de porter ce numéro sur ses tenues d'arbitre. Toutefois, s'il ne le fait pas, il « empêche » peut-être un autre arbitre d'arborer ce numéro qu'il aurait choisi si celui-ci n'était pas déjà attribué.

Les numéros d'Arbitre se portent au **bras droit** comme tels :



Maillot et coupe-vent marine



Maillot rouge et bleu ciel à liserés rouge blanc bleu



Maillot bleu ciel à liserés blanc et marine



Maillot et coupe-vent noir

CNAB : NUMEROS D'ARBITRE

(annexe à la note CNAB 2014/002 du 22 octobre 2014)

Le : 17/10/2016

Nom	Prénom	Grade	Numéro
KOVACS	Peter	Arbitre Régional	1
BEAUVIER	Arnaud	Arbitre Régional	2
CREMADES	Richard	Arbitre National	3
COLIN	François	Arbitre National	4
LACOSTE	Gérald	Arbitre National	5
LARROQUE	Stefan	Arbitre Régional	6
SAVAL	Jean	Arbitre Régional	7
CARRETTE-LEGRAN	Fabien	Arbitre International	8
THARIN	Olivier	Arbitre National	9
LAUTIER	Franck	Arbitre National	10
MAKOUCHETCHEV	Serge	Arbitre International	11
KALLI-ALFANO	Marie Rose	Arbitre National	12
CHAVANCY	Audrey	Arbitre National	16
BENASSEUR	Franck	Arbitre International	18
GOMES	Stéphane	Arbitre National	22
LAUGE	Stéphane	Arbitre Régional	(NC) 22
NGUYEN	Paul	Arbitre International	25
CIBBA	Patrick	Arbitre International	33
JACQUEMARD	Valentin	Arbitre Régional	35
LEJEUNE	Gilbert	Arbitre National	36
LARZUL	Stéphane	Arbitre National	55
LOMBARD	Quentin	Arbitre Régional	56
LOPEZ	Jean-Claude	Arbitre National	64
PINGUET	Denis	Arbitre Régional	66
MOULART	Dany	Arbitre National	72
SANANES	Patrick	Arbitre National	74
LECARPENTIER	Franck	Arbitre National	76
PONGE	Sylvain	Arbitre Régional	88
MARECHAL	Damien	Arbitre Régional	96

NAGEL	Thomas	Arbitre National	21	Cadre réserve en 2016
JULIEN	Didier	Arbitre Régional	79	Cadre réserve en 2016
BEKHEDDA	Hakim	Arbitre National	89	Cadre réserve en 2016

Le numéro 36 n'est pas attribuable, associé pour toujours à Monsieur Gilbert LEJEUNE au regard de sa carrière exceptionnelle d'arbitre et de son investissement dans le domaine de l'arbitrage Baseball.